



# SUIVI DE VOTRE CONSOMMATION DE SOMNIFÈRES ET DE CALMANTS

Cher·ère .....

Il y a quelques mois, je vous avais envoyé un courrier au sujet de votre somnifère ou de votre calmant, pour vous expliquer pourquoi il est bénéfique de réduire progressivement ce médicament.

Avez-vous réfléchi à cette démarche ? Avez-vous tenté de réduire ou d'arrêter, et si oui, comment cela se passe-t-il pour vous aujourd'hui ?

Je serais heureux·se d'en parler avec vous lors d'une consultation. Ce sera l'occasion de faire le point et de voir comment vous accompagner au mieux.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous quand vous le souhaitez.

Dans l'attente de votre consultation.

Cordialement,

Dr ...